

ABONNEMENT.
Saumur :
 1 an, 30 fr.
 6 mois, 16
 3 mois, 8
Poste :
 En es., 35 fr.
 6 mois, 18
 3 mois, 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne, 20 c.
 Réclames, 30
 Faits divers, 15

RÉSERVES SOINT PAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.
 Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
 10 Octobre 1883.

Chronique générale.

MANIFESTE DU CABINET FERRY.

Conformément à la décision prise dans le dernier conseil de cabinet, décision tenue secrète, le jour de l'ouverture des Chambres, M. Jules Ferry et M. Martin-Feuillée, l'un au Sénat, l'autre à la Chambre des députés, donneront lecture d'une déclaration ministérielle dans laquelle toutes les questions de politique intérieure et étrangère seront traitées, et qui se terminera par la demande aux Chambres d'un vote de confiance.

C'est M. Waldeck-Rousseau qui est chargé de la rédaction de ce document. Après sa lecture, le ministère demandera aux Chambrs d'en remettre au lendemain la discussion générale, afin que l'on puisse examiner d'une manière générale aussi bien que dans les détails la conduite du cabinet pendant les vacances parlementaires.

Le cabinet tient d'autant plus à une discussion approfondie que c'est le seul moyen de liquider définitivement la série des questions et interpellations que les divers groupes ont annoncé devoir adresser au gouvernement.

Ce débat, dont la durée peut se prolonger pendant deux ou trois jours, aura pour sanction un vote des Chambres statuant sur le maintien ou la retraite du cabinet.

Ce système peut avoir ce bon côté, que le passé ayant été examiné et lavé complètement, les Chambres pourront se mettre à l'œuvre pour discuter sans interruption les lois d'utilité générale qui sont sur le chantier, et surtout le budget pour lequel les interruptions sont particulièrement préjudiciables. On voudrait éviter les errements des années précédentes où le budget a été si hâtivement expédié et où l'on a dû fatalement

laisser dans l'ombre la question de jour en jour plus grave des déficits dans le rendement des impôts.

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE.

Les conditions posées par le général Lewal n'ayant pu être acceptées par le cabinet, et le général Saussier n'ayant pas voulu consentir à quitter son poste en Algérie, M. Jules Ferry s'est adressé de nouveau, dans la soirée d'avant-hier, au général Campe-
 non.

Ce dernier a définitivement accepté le portefeuille de la guerre. Le décret concernant sa nomination a été signé au conseil d'hier matin et paraîtra aujourd'hui au *Journal officiel*.

Le général Vuillemot conserve ses fonctions de chef d'état-major général.

La France prétend que la succession de M. Oustry, à la préfecture de la Seine, est réservée par M. Waldeck-Rousseau à M. Schnerb, directeur de la sûreté générale (ancien préfet de Maine-et-Loire).

LA GUERRE A FERRY.

Encore une manifestation radicale d'hostilité contre le cabinet.

Dimanche, trois cents délégués des comités révisionnistes de la Seine étaient réunis dans la salle de la Redoute, rue Jean-Jacques-Rousseau, sous la présidence de M. Talandier, député de la Seine.

La réunion a voté à l'unanimité la résolution suivante :

- « Les membres du comité départemental de la Seine,
- » Considérant que le ministère Ferry a, par ses fautes, compromis nos relations avec les nations étrangères;
- » Considérant qu'il a porté atteinte à la dignité nationale et agi contrairement aux intérêts du pays en obligeant le général Thibaudin, qui a pris contre les princes

d'Orléans les mesures nécessaires au salut de la République, à donner sa démission;

» Considérant que la Constitution monarchique qui lui permet, dans des circonstances aussi graves, de ne pas convoquer la Chambre, est la négation de la souveraineté nationale;

» Enjoignent :

» Aux députés de la Seine de demander compte de ses actes au ministère et de le mettre en accusation s'il a violé la Constitution;

» Réclament une fois de plus la révision de cette Constitution par une Assemblée spécialement élue par le suffrage universel et félicitent le général Thibaudin de sa conduite aussi digne que patriotique. »

La Presse, de Vienne, ne comprend pas l'attitude menaçante de la France à l'égard de la Suisse. La construction de fortifications en Savoie est contraire à l'art. 92 du traité de Vienne.

Plusieurs crieurs qui vendaient des pamphlets contre le roi d'Espagne ont été arrêtés à Paris, sur les boulevards, lundi soir.

M. Wilson vient de fonder trois nouvelles feuilles, la première à Dijon, la *Petite France de l'Est*, la seconde à Marseille, la *Petite France du Sud*, et la troisième à Lille, la *Petite France du Nord*.

Ces trois feuilles paraîtront à la rentrée des Chambres et seront la reproduction de la *Petite France* qui se publie à Tours.

Nous ne désespérons pas de voir cette lèpre wilsonienne s'étendre sur toutes les provinces de France.

Un manifeste anonyme contre le gouvernement Ferry a paru dans tous les journaux radicaux.

On nous apprend que ce manifeste a été rédigé par MM. Clémenceau, Lockroy, Laisant, Maret, Barodet et Tony-Révillon.

Depuis plusieurs jours, aucun journal français n'a pu être distribué à Metz. Les lettres venant de France sont décahétées avant d'être remises à leurs destinataires.

On écrit de Mont-sous-Vaudrey que les compatriotes de M. Grévy ont profité des grandes manœuvres pour faire payer à nos soldats les œufs trois francs la douzaine, les poulets cinq francs la pièce et le reste en proportion.

Voilà le patriotisme !

NOUVELLES DU TONKIN.

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine la dépêche suivante :

« Saïgon, 9 octobre.

» Suivant les dernières nouvelles, la situation du Tonkin paraît sensiblement améliorée par suite de l'arrivée des plénipotentiaires annamites et la soumission des mandarins du Delta. Nombreuses défections parmi les Pavillons-Noirs décimés par diverses maladies épidémiques. Les retranchements des villages aux environs d'Hanoi sont abandonnés, et l'ennemi semble prononcer son mouvement de retraite dans la direction de Lao-Kai. Le colonel Bichot n'a rencontré aucun ennemi dans sa reconnaissance jusqu'à Day et le canal des rapides.

» On a trouvé près de Phu-Hai, enfouies sous un tumulus, trente-trois têtes de nos soldats, dont celle du commandant Rivière enduite d'un masque de chaux et seule très-reconnaissable. L'état moral et sanitaire des troupes au Tonkin et à Thuan-An est excellent. »

POLITIQUE DE RÉSISTANCE.

Le renvoi du général Thibaudin paraît devoir être considéré comme le premier pas dans une voie nouvelle, dans l'exécution d'un plan.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

SIR WILKIE ROBERTSON, BARONNET.

Il était quatre heures de l'après-midi. La journée était splendide. Les riches équipages descendaient en foule vers la Madeleine, se rendant au bois. Un jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, de l'extérieur le plus distingué, mis avec plus de goût que d'élégance et de recherche, se promenait à pas lents sur cette partie du boulevard des Capucines qui borde le Grand-Hôtel. Il achevait de fumer un cigare, tout en laissant errer autour de lui un regard indifférent. Tout à coup un homme d'une taille tellement au-dessus de la moyenne qu'on aurait pu le prendre pour une sorte de géant, s'approcha du fumeur :

— Il n'est pas convenable, monsieur, lui dit-il vivement avec un accent anglais très-prononcé, de regarder une jeune dame avec une pareille obstination.

Le cigare tomba des lèvres du jeune homme qui contempla son interlocuteur avec autant d'étonnement

ment que de curiosité.

— C'est à moi que vous parlez ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, à vous-même. (L'étranger prononçait très-même.)

— Alors, monsieur, répondit le jeune homme en saluant, permettez-moi de vous faire agréer tous mes regrets, car je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

— Aôh ! fit le colosse. Je sais que je parle un très-mauvais français. Je suis sujet anglais, monsieur, sir Wilkie Robertson, baronnet, pour vous servir, monsieur.

Le jeune homme fit un léger salut, qui pouvait signifier : Échanté de faire la connaissance d'un gentilhomme aussi bien portant que sir Wilkie Robertson. L'Anglais continua :

— Mais, si je suis peu familier avec votre langue, j'ai des moyens à moi de me faire comprendre des petits messieurs récalcitrants.

— Franchement, monsieur, je crois que le moment est venu pour vous d'user de ces moyens.

L'Anglais redressa sa haute taille, et, tout en cherchant sous son crâne épais quelques paroles bien senties, il caressait d'un geste impatient deux longs favoris roux, descendant en forme de nageoires de chaque côté d'un visage qui, s'il eût été moins coloré, eût eu une vague ressemblance avec celui d'un phoque. Après avoir roulé dans leurs orbites deux gros yeux bleus à fleur de tête, sir

Wilkie Robertson dit encore :

— Pour la seconde fois, monsieur, je vous répète : quel était votre dessein en regardant d'une façon aussi obstinée cette jeune dame ?

— Quelle jeune dame ?

— Une jeune fille américaine, blonde comme les blés en juillet, avec des yeux vert de mer, monsieur, et des dents ! et un teint !... Pourquoi la regardiez-vous ?

— Vous en parlez avec une telle éloquence, que vous me faites regretter vivement de ne pas l'avoir aperçue.

— Vous ne l'avez pas vue ?

— Non.

— Là, sortant du Grand-Hôtel, avec son père, dans une voiture découverte. — Aôh ! beautiful indeed !

— Eh ! monsieur, je ne sais ce que vous voulez dire, je n'ai vu ni dame, ni calèche.

L'Anglais fronça le sourcil. Il cherchait évidemment à se donner l'air terrible pour intimider son jeune interlocuteur :

— Alors que faisiez-vous là, planté sur vos jambes ?

— Par courtoisie, milord, par déférence pour un étranger, répondit le jeune homme du ton le plus poli, je veux bien vous répondre que je cherchais à me rappeler le nom d'un Américain qui m'avait donné rendez-vous au Grand-Hôtel.

— Un Américain ?

— Oui, un riche planteur de la Louisiane.

— Son nom ?

— M. Mac Dowel.

— Vous voyez bien que vous l'avez vue !

— Je vous parle de M. Mac Dowel. Quel rapport...

— Mais M. Mac Dowel est le père de la jeune dame que vous regardiez tout à l'heure avec tant de persistance. Comprenez-vous ?

— Pas du tout, et j'ai l'honneur de vous répéter que je ne sais ce que vous voulez dire. Je n'ai ni regardé ni même aperçu la dame dont vous me parlez.

— Si fait, vous l'avez regardée.

— Non pas.

— J'affirme que si.

— J'affirme que non.

— Si, si, s'écria sir Wilkie Robertson de toute la force de ses poumons.

— Monsieur, dit le jeune homme en saluant l'Anglais, voilà trois ou quatre démentis que nous échangeons, ne pensez-vous pas que ce soit suffisant ?

— Very well !

— Qu'auriez-vous fait si pareille chose vous fût arrivée à Londres, à Hyde-Parc ?

— J'aurais délicatement cueilli le gentleman et je l'aurais jeté par-dessus la grille du parc.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant.	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	77 65	77 80	Est	735	737 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	513 75
3 % amortissable	79 45	79 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1370	1370	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	502	502	Est	352 75	352
4 1/2 %	106 65	106	Midi	1145	1145	— 1865, 4 %	513	512	Midi	359	359
4 1/2 % (nouveau)	107 50	107 70	Nord	1820	1825	— 1869, 3 %	402 75	400	Nord	365 75	366
Obligations du Trésor	504	503	Orléans	1270	1270	— 1871, 5 %	390	387 50	Orléans	360 50	360
Banque de France	5380	5285	Ouest	775	771 25	— 1875, 4 %	512	515	Ouest	358 50	358
Société Générale	506 25	501 25	Compagnie parisienne du Gaz	1335	1342 50	— 1876, 4 %	514	512 75	Paris-Lyon-Méditerranée	361 50	363
Comptoir d'escompte	975	975	Canal de Suez	2305	2310	Bons de liquid. Ville de Paris	528	529	Paris-Bourbonnais	357	360
Crédit Lyonnais	553 75	550	C. gen. Transatlantique	502 50	502 50	Obligations communales 1879	447	444	Canal de Suez	564 50	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1220	1220				Obligat. foncières 1879 3 %	451 50	450			
Crédit de France	17 50	17 50									
Crédit mobilier	340	330									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1885)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR					
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.		
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.													
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)													
8	56	matin, omnibus-mixte.													
1	25	soir,													
3	32	— express.													
7	15	— omnibus.													
10	36	— (s'arrête à Angers.)													

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, Montée-du-Fort, n° 13.

S'adresser à M. RIBLLANT, médecin-dentiste à Saumur, ou au notaire.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le samedi 13 octobre 1885, à 1 heure après midi

A Saumur, place du Champ-de-Foire,

DE TROIS CHEVAUX RÉFORMÉS DE LA GENDARMERIE

Ci-après, savoir :

A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA MAISON DU MARCONNAY

Située à Parnay (Maine-et-Loire),

Comprenant :

Grand jardin, terrasse, et de très-belles caves de niveau avec le sol et bien claires.

S'adresser à M^e BECQUET, au château de Parnay, ou à M. BEAUFILS, son homme d'affaires, à Souzay. (632)

Manufacture de Pianos et Orgues

12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFAILLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'HUY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 11 novembre 1885,

LA FERME DU MARAIS

Située communes du Coudray-Macouard et de Montreuil-Bellay,

D'une contenance de 31 hectares 3 ares 84 centiares.

S'adresser à M. GUERTIN, régisseur du château de Montreuil-Bellay, demeurant à Beaumont-en-Verron (Indre-et-Loire), ou à M^e TAUGOURDEAU, notaire. (607)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Par suite de faillite,

Le vendredi 12 octobre 1885, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de la Tonnelie, au domicile de M. Roussel, tailleur.

Il sera vendu :

Grande quantité de pièces de drap d'Elbeuf, anglais, du Midi et de fantaisie, différents coupons de ratines, différentes couleurs ;

Machine à coudre, chaises, comptoir, bu eau, rayons avec tiroirs, escabeau, glaces, appareils à gaz, compteur, presse à copier, petit coffre-fort et banquette ;

Buffet à vitrine, placard, fauteuil, commode-buffet, armoire, pendule et commode ;

Bois de lits, couettes, traversins, oreillers, couvertures, draps, serviettes, torchons, édredons, table de nuit et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (627)

A LOUER

PRÉSENTMENT

JOLIE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, 15,

Comprenant neuf pièces avec jardin.

S'adresser à M. JOUSSEAUME, épicière, rue de Bordeaux.

GRANDS MAGASINS

DE

l'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY

SAUMUR.

Étude de M^e CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A VENDRE

OU ÉCHANGER

UNE PROPRIÉTÉ

A 2 kil. de la gare de Noitierre, près Bressuire.

PETIT CHATEAU MODERNE

Et trois fermes.

7 hectares de bois ; 25 hectares de prairies ; 128 hectares de terres.

D'un seul tenant.

Belle chasse.

Revenu net d'impôts : 10,500 fr.

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Par suite de faillite,

Le vendredi 12 octobre 1885, à 1 heure après midi,

A Saumur, rue de la Tonnelie, au domicile de M. Roussel, tailleur.

Il sera vendu :

Grande quantité de pièces de drap d'Elbeuf, anglais, du Midi et de fantaisie, différents coupons de ratines, différentes couleurs ;

Machine à coudre, chaises, comptoir, bu eau, rayons avec tiroirs, escabeau, glaces, appareils à gaz, compteur, presse à copier, petit coffre-fort et banquette ;

Buffet à vitrine, placard, fauteuil, commode-buffet, armoire, pendule et commode ;

Bois de lits, couettes, traversins, oreillers, couvertures, draps, serviettes, torchons, édredons, table de nuit et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (629)

AVIS

Lesieur Benjamin Coutard, concierge à la banque Lambert, prévient le public qu'à partir du 1^{er} novembre 1885, il sera à la disposition de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, soit pour service de table, cirage de parquets et mise de vin en bouteille.

UNE MAISON DE COMMERCE

Demande un employé sérieux ayant des aptitudes commerciales. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

LIBRAIRIE ABEL PILON

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Étude de M^e BLANCHET, notaire à Baugé, et de M^e HATIN, notaire à Paris.

A VENDRE

La Terre du Theil

SISE

Communes d'Auvorse, Guédeniau, Bocé et autres,

Comprenant : Château, bois, futaies, sapinières, formant les réserves. 5 fermes, 6 closières et landes affermées.

Contenance totale : 481 hectares.

Chasse magoifique. (631)

CHEVAUX D'ATTELAGE

M. AUGUSTE BOURREAU, marchand de chevaux à Angers, arrive de Hollande et de Normandie avec 40 beaux chevaux d'attelage.

S'adresser à M. A. BOURREAU, grande rue Volney, à Angers. (624)

UN HOMME de 40 ans demande une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE PERSONNE demande un emploi dans un magasin.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti de magasin, dans une Maison de Nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

M^e GOUTARD, notaire à Neuilley, demande de suite un clerc sachant faire les actes courants.